

Point sur la vaccination Covid-19 au 19/02/2021

A l'appel de l'Agence Régionale de Santé, la Communauté de communes Val de Cher Controis s'est engagée aux côtés des professionnels de santé locaux dès le 18 janvier 2021.

Nos trois centres de vaccination Covid-19 territoriaux en rotation maillent notre Communauté de communes et ont permis de vacciner plus de 300 personnes prioritaires, en proximité, avec une facilité d'accès, l'accueil de bénévoles et les soins de professionnels connus et sécurisants.

La prise de rendez-vous a été possible par la création d'un secrétariat dédié et l'embauche d'un personnel à mi-temps par l'EPCI.

De plus, un travail collectif et solidaire a pu être constaté entre la Communauté de communes, les maisons de santé pluriprofessionnelles, des médecins et infirmiers du territoire, libéraux et retraités, les pharmaciens, la CPTS du Sud 41, l'hôpital de Saint-Aignan et les communes des centres de vaccination. Ces acteurs ont participé par leur compétence et leur investissement à la réalisation de ce projet prioritaire pour nos concitoyens.

La demande d'accès à la vaccination reste maximale et le secrétariat téléphonique comme Doctolib en ligne ne permettent pas de satisfaire tous les besoins. Les doses allouées restent minimales en regard de la demande. Une montée en charge dès les prochaines semaines est à souligner.

La Communauté de communes adapte ses moyens au fur-et-à-mesure, en coopération avec les disponibilités des soignants et les vaccins fournis par l'ARS, ce qui demande une concertation et une vigilance permanente des acteurs concernés.

Actuellement, plus aucun créneau n'est disponible au vu des doses allouées par l'ARS.

C'est pourquoi, le secrétariat téléphonique sera fermé jusqu'à la mi-mars. Les usagers pourront prendre rendez-vous auprès du secrétariat commun aux trois centres de vaccination à partir du lundi 8 mars 2021.

Le secrétariat sera ouvert les semaines 10 et 11, de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h30.

La même procédure doit toujours être utilisée :

- sur doctolib.fr en cliquant sur « prendre rendez-vous » dans le bandeau vaccination et en indiquant le nom de la commune
- un numéro vert régional 0805 021 400
- un numéro local 06 33 54 86 03 géré par la Communauté de communes ouvert du lundi 8/03 au vendredi 12/03 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30, puis du lundi 15/03 au vendredi 22/03 avec les mêmes horaires.